



Dotations de l'État

Les communes au régime sec !

LA JOURNÉE du 19 septembre 2015 a donné lieu à une démonstration de mécontentement de l'ensemble des élus municipaux de gauche comme de droite. Malheureusement les médias n'étaient pas au rendez-vous.

Nous savons que l'Etat doit faire des économies, pour réduire sa dette, (dont seulement 9,5 % sont à imputer aux collectivités locales, et à l'intérieur de ces 9.5 %, 4 % sont de la responsabilité des communes et des intercommunalités).

23,6 milliards d'euros étaient versés aux communes et aux EPCI, au titre de la dotation globale de fonctionnement en 2013, 16,5 milliards le seront en 2017, soit une baisse de 30 % à comparer aux 4 % mentionnés ci-dessus.

L'Etat de son côté ne se privant de rien (embauche de fonctionnaires, augmentation des aides diverses,...) notre endettement ne cesse d'augmenter et notre déficit commercial aussi.

En fait notre Etat se décharge sur les collectivités, de la responsabilité d'augmenter les impôts. Il veut imposer, au niveau local, les réformes structurelles qu'il n'a pas le courage de faire au niveau national.

L'Etat est très mal géré, et je lui refuse le droit de donner des leçons aux collectivités publiques dont les budgets doivent être équilibrés. Le sérieux et la rigueur de la gestion financière d'une collectivité n'a rien de comparable avec la gestion « désordonnée » et souvent inexplicable de notre Etat.

LES PROBLÈMES DES MAIRIES

De nombreuses dépenses sont liées à la décision de l'Etat. Nous sommes dans le domaine du « *je décide et tu paies* ».

L'Etat a décidé :

- ▶ la réforme des rythmes scolaires que les

communes financent à plus de 50 %

- ▶ l'addition permanente des normes que les communes sont obligées d'appliquer
- ▶ l'augmentation du nombre de logements sociaux qui entraîne nécessairement la construction de crèches et des aides sociales plus importantes. Tous ces nouveaux investissements et ces nouvelles charges ne peuvent plus être financés par les communes. Pourtant l'Etat s'en moque et impose un pourcentage de logements sociaux, sans se préoccuper des conditions de vie des nouveaux arrivants qui naturellement se retourneront sur la municipalité
- ▶ la fixation des salaires des fonctionnaires municipaux ainsi que les montés de grade.

LES RÉPONSES CONTRAINTES DES MUNICIPALITÉS

Toute bonne ménagère sait que si ses



recettes diminuent, il convient soit d'en retrouver de nouvelles soit de réduire les charges.

Pour les Municipalités, cela se traduit par :

- ▶ l'augmentation des impôts locaux,
- ▶ l'augmentation des tarifs des services rendus à la population (cantine, activités périscolaires, etc...),
- ▶ la suppression de certains services municipaux,
- ▶ l'augmentation du prix du stationnement dans les grandes villes (Paris, notamment),
- ▶ la diminution des investissements,
- ▶ l'augmentation des emprunts.

Les conséquences sont alors :

- ▶ augmentation du chômage, des milliers d'emplois et des services de proximité vont disparaître.
- ▶ nouvelle baisse du niveau de vie des Français,
- ▶ disparition progressive du lien social, notion si chère pourtant à la gauche,
- ▶ mise sous tutelle d'un nombre toujours croissant de villes.

ET EMERAINVILLE ?

A : le constat :

Depuis 2012, notre dotation globale de fonctionnement ne cesse de diminuer

2012 : 1 903 472 €

2013 : 1 831 324 €

2014 : 1 707 137 €

2015 : 1 436 387 €

Estimation pour 2016 : 1 200 000 €.

En 2014 l'Intercommunalité, ayant enfin fait ses comptes, a reversé à notre commune une somme de 387 394 €. Ce n'était qu'une régularisation de sommes dues qui évidemment ne s'effectuera pas tous les ans et qui ne correspond pas à une recette stable.

Par contre l'Etat nous oblige à financer le changement de rythme scolaire, nous impose des mises aux normes (300 000€ pour 16 arrêts de bus et 420 000€/an jusqu'en 2020 pour les immeubles municipaux) et nous taxe dorénavant sur le manque de logements sociaux dont le pourcentage a été décidé sans concertation, sans tenir compte des possibilités de constructions, sans analyse des structures nécessaires (crèches, écoles, sécurité, transports) en janvier 2013.

Enfin l'augmentation des salaires des fonctionnaires est de l'ordre de 1,5 à 2% par an.

B- les décisions :

- ▶ Nous avons augmenté le prix des cantines scolaires et des activités municipales proposées à nos habitants car nous pensons que l'utilisateur doit payer les services rendus et que tout ne peut pas être subventionné par le contribuable,

▶ nous diminuons depuis un an les investissements qui sont pourtant nécessaires dans le domaine de la voirie notamment

▶ nous supprimons le projet d'une nouvelle crèche à Malnouve,

▶ nous ne voulons absolument pas augmenter les impôts locaux.

▶ La chasse au gaspi étant une tradition dans notre commune (c'est une des raisons du taux très faible de la taxe d'habitation par exemple) il ne nous sera pas possible de faire des économies substantielles dans ce domaine.

Alors je propose à nos oppositions, qui sont directement responsables du marasme économique actuel et qui pourtant font feu de tout bois en refusant toute augmentation et en désirant la gratuité de tous les services municipaux, de nous communiquer par écrit les mesures (non démagogiques de préférence) qu'elles prendraient pour équilibrer le budget communal.

Les habitants d'Emerainville et moi-même attendons avec impatience ces remèdes miracles.

Alain Kelyor
Maire d'Emerainville

ÉVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

